

**« Prix de la Commission 91-77 Sud »
5ème manche du Challenge Estival
Lundi 6 juin 2022 à St-ESCOBILLE (91)
organisé par la Commission Essonne Seine-et-Marne Sud**

Catégories	Dossards	Départs	Distances	Tours	Limité	Prix d'équipe
5ème catégorie	11h00	12h00	67,2 km	6	200	Oui
6ème catégorie	11h00	12h01	56 km	5		Oui
Minimes	11h00	12h02	33,6 km	3		Oui
HC-1-2-3èmes catégories	13h15	14h15	89,6 km	8	200	Oui
4ème catégorie	13h15	14h16	78,4 km	7		Oui
Cadets	13h15	14h17	56 km	5		Oui
Départs - arrivées	Foyer rural, place de St-Escobille, devant la mairie					
Circuit	Plat de 11,2 km					
Invitations	<p>Course ouverte aux :</p> <p>FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2021): seront en 1^{ère} catégorie</p> <p>UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2^{ème} catégorie</p> <p>UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3^{ème} catégorie</p> <p>UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4^{ème} catégorie</p> <p>UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5^{ème} catégorie</p> <p>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</p>					
Podiums	Suite à la seconde tranche de courses					
Engagements	<p>A l'ordre de US Ris-Orangis, auprès de : Francis PELISSIER – 24 rue du Jeu de Paume 77550 MOISSY CRAMAYEL – fran6pel@hotmail.fr</p> <p>Engagements :</p> <p>FSGT : Jeunes : 5 €, adultes : 6 €</p> <p>FFC et UFOLEP : Jeunes : 8,50 €, adultes : 11,50 € (attention : trois invitations maximum dans la saison).</p> <p>Engagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> . par mail (fran6pel@hotmail.fr) pour le cas où il y aurait des perturbations dans la distribution du courrier . et par envoi postal avec le règlement sans lequel l'engagement préalable par mail ne sera pas validé. <p>Pas d'engagement par téléphone.</p> <p>Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 2 juin midi inclus</u>, réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte de demandes d'invitations et des engagements arrivés par courrier postal chez l'organisateur après le 2 juin.</p> <p>Engagements sur place : + 2 euros et qui ne seront acceptés que jusqu'à la limite de 200 coureurs par tranche de course</p> <p>Chèques à l'ordre de US Ris-Orangis</p>					